

2023/0068

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 15

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHRETIEN.CHATELAIN.
WERY.RAVIDAT.

Mmes BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : Mme MERCIER à M. PETIT.
M. JOSSET à Mme WAUCHER.
Mme BOURAINE à M. SEGUIN.
M. ASCONE à M. RAVIDAT.

Absente excusée : Mme STALLA.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Vote du compte administratif 2022 de la commune.

Sous la présidence de M. SEGUIN, adjoint aux finances, nommé secrétaire de séance, ce dernier présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2022, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire ayant quitté la salle durant le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice	1 587 951.00 €	2 083 954.25 €
Dépenses de l'exercice	1 952 660.37 €	1 816 052.56 €
Résultat de l'exercice	- 364 709.37 €	267 901.69 €
Résultat reporté	-599 498.88 €	1 867 043.25 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	-964 208.25 €	2 134 944.94 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses	279 782.62 €	
Résultat	-964 208.25 €	2 134 944.94 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
AVESNELLES, le 24 AVR. 2023
Le Maire,

